

ENTRETIEN

sport.union@sonapresse.com

Anaclet Mathieu Taty: "Les Championnats d'Afrique, un tournant important pour nos athlètes"

Entretien réalisé par Willy NDONG
Libreville/Gabon

L'union: M. le président, vous avez été élu en octobre 2020 à la tête de la Fédération gabonaise d'athlétisme. Dans quel état réel avez-vous trouvé la discipline ?

Anaclet Mathieu Taty: J'ai été élu à la tête de la Fédération gabonaise d'athlétisme en octobre 2020, au terme d'une normalisation initiée par World Athletics et présidée par la Confédération africaine d'athlétisme Région 3 avec la collaboration du ministère des Sports et le Comité national olympique gabonais. Point n'est besoin de rappeler ici qu'après plus de cinq années d'inactivité suivies d'une suspension par l'instance internationale d'athlétisme, on ne pouvait pas s'attendre à hériter d'une structure organisée. À notre prise de fonction et en l'absence d'une passation de service, nous avons trouvé une structure moribonde ou tout est à refaire sur tous les plans (structurel, organique, administratif et technique). Face à ce mutisme observé par ces jeunes mordus de l'épreuve reine des Jeux olympiques, certains athlètes ont préféré monnayer leur talent sous d'autres cieux.

Une fois la situation connue, qu'elles ont été vos premières grandes actions à la tête du bureau fédéral ?

- Dès notre arrivée aux commandes de cette structure, nous nous sommes attelés à mettre en place un cadre administratif et juridique opérationnel pour travailler en toute légalité. Ce premier acte nous a permis d'acquiescer un siège pour la fédération qui sera fonctionnel après la réalisation des travaux. Nous avons également pensé à nous conformer aux textes nationaux et internationaux. Avec l'appui des directeurs provinciaux de sports, et en dépit des deux ligues existantes (Estuaire et Haut-Ogooué) nous avons mis en place quatre autres ligues provinciales (Ngounié, Nyanga, Ogooué-Lolo, Ogooué-Maritime). Ce qui porte à six le nombre de ligues d'athlétisme affiliées à ce jour à

la fédération.

Qu'en est-il de la formation ?

- Une fois le cadre administratif et juridique défini, nous avons attaqué le deuxième volet qui constitue en effet l'un des points importants de notre action: la formation. Avec l'accompagnement de la Confejes, nous avons organisé un stage pour dames d'officiels techniques en athlétisme. Nous organisons du 27 avril au 7 mai et du 04 au 7 mai 2021 respectivement un stage d'entraîneur niveau 1 et un séminaire administratif. Et enfin, dans l'application des instructions de la tutelle relative à la signature d'une convention pluriannuelle de performance, nous avons déposé à la Direction générale des sports, notre dossier relatif au cahier des charges.

Avec la pandémie de Covid-19, comment faites-vous pour réaliser vos projets ?

- Permettez-moi de saisir l'opportunité qui m'est offerte pour féliciter tous les sportifs de notre pays qui se battent tant bien que mal pour maintenir leur forme physique, technique et tactique pendant cette période. La pandémie est un fléau qui affecte tout le monde et nous sportifs, dirigeants sportifs devrions avoir à l'esprit que c'est d'abord notre propre santé qui est en jeu. Sans un corps sain il ne peut y avoir une activité sportive. C'est pour dire que nous devons impérativement respecter les mesures prises par le gouvernement pour lutter contre la pandémie. C'est le prix à payer pour se maintenir en bonne santé. Nous profitons de cette situation pour organiser des stages de formation pour nos encadreurs, officiels et managers sportifs. L'athlétisme est une activité qui se pratique individuellement, il n'y a pas d'adversaires physiques, les seuls adversaires des athlètes sont les chronomètres pour les courses, les décimètres pour les sauts et lancers. Nos athlètes s'entraînent individuellement et sont suivis par des entraîneurs. Ceux de la diaspora s'entraînent également et sont suivis régulièrement par notre DTN et le manager général.



Le président de la Fédération gabonaise d'athlétisme Anaclet-Mathieu Taty.

Au mois de juin il y a les Championnats d'Afrique d'athlétisme sénior à Oran en Algérie. Quelles sont vos ambitions et avec quels athlètes ?

- Pour prendre part aux championnats d'Afrique d'athlétisme, les athlètes sont assujettis à la réalisation des minima. Cette année, cette compétition, qui se tiendra à Oran, en Algérie, est une compétition qualificative aux Jeux olympiques. Elle va offrir la possibilité à tous les athlètes africains d'aller rechercher les minima pour les JO de Tokyo. S'agissant de nos athlètes, seuls ceux de la diaspora ont pour le moment réalisé les minima requis. Il s'agit de: Guy Maganga Gorra (USA), sur 200 m (20'50) minima requis (21'00 - 21'24); Carine Mekam (France), lancer du poids (14,67 m) minima requis (14,50); Pierrick-Linda Moulin (France), 100 m (11"82) minima (11"70 - 11"94); Alca-Patrick Ambourouet, hauteur (2,05 m) minima (2,12 m). Par contre, nos athlètes locaux, qui s'entraînent dans des conditions difficiles, il faut le reconnaître, pourront participer au Grand prix de la CAA à Yaoundé le 22 mai 2021. À cet effet, la Direction technique nationale effectue des tests pour jauger le niveau de performance de chacun. Les meilleurs prendront part à cette compétition sous-régionale qui est aussi une compétition qualificative aux

championnats d'Afrique.

Quels sont vos objectifs pour les Championnats d'Afrique d'Oran, M. le président ?

- Notre objectif pour ces championnats d'Afrique est de réaliser les bonnes performances et pourquoi pas ramener des médailles au bercail comme l'avait fait en son temps Ruddy Zang Milama. Le dossier concernant la participation de nos athlètes à ces deux compétitions est sur la table de travail du ministre des Sports, Franck Nguema.

Les JO c'est dans quelques semaines. Le point des qualifiés gabonais ?

- Permettez-moi d'apporter quelques informations relatives à l'athlétisme aux JO. En athlétisme, il existe deux voies principales de qualification pour les JO de Tokyo (23 juillet - 8 août 2021): les minima et le classement mondial. Les minima réussis avant l'annulation des JO en 2020 pour cause de Covid-19 ne sont pas remis en cause mais une nouvelle fenêtre pour les réaliser et pour faire évoluer le classement mondial s'est ouvert pour la plupart des disciplines le 1er décembre et se clora le 29 juin 2021. Après cette date, la World Athletics confirmera le nombre de performance suffisant, puis complétera ses épreuves sur la base du classement mondial. Nos

athlètes ont jusqu'au 29 juin 2021 pour réaliser les minima requis. Les Championnats d'Afrique seront un tournant important pour nos athlètes à la recherche des minima pour les JO.

Le mot de fin...

- La fédération a mis en place un programme quadriennal de développement de l'athlétisme. Si l'athlétisme connaît des difficultés aujourd'hui, c'est parce qu'il manque de perspectives dynamiques. La fédération, les pouvoirs publics, les opérateurs économiques et surtout les parents qui empêchent leurs enfants de pratiquer le sport doivent donc s'associer à la réalisation de ce programme porteur dont l'impact sur les populations est aussi l'amélioration de leur santé. Nous devons également montrer à la presse écrite, audiovisuelle, en ligne, aux opérateurs économiques et à tout le monde que l'athlétisme est un sport spectaculaire qui suscite un véritable engouement. Nous nous sommes tous embarqués dans un navire ou nous avons pour objectif d'atteindre l'autre côté de la rive. Qu'il pleuve, qu'il vente, qu'il neige, qu'il fasse chaud ou froid, nous avons le devoir de ramer dans le même sens pour conduire notre embarcation jusqu'à bon port. C'est de cette façon que nous sortirons notre discipline de l'obscurité vers la lumière.